



L'ECHO d'APPEVILLE

Comme à chaque début d'année arrive dans votre boîte aux lettres le journal communal. Il n'a pas pour ambition de reprendre toutes les décisions 2018 de vos élus mais néanmoins le modeste objectif de vous informer au mieux de l'essentiel de la vie communale. En complément d'information, je vous invite à consulter notre site internet (appeville.com) où vous trouverez l'intégralité des comptes-rendus des réunions du conseil municipal.

Cette année 2018 a vu la concrétisation de projets qui vous ont été présentés en 2017. A l'aube de cette nouvelle année, l'essentiel des travaux de l'église est réalisé et la cour de la mairie n'attend plus que l'enrobé et le marquage au sol.

Le recensement de la population en janvier et février 2018 a montré un nouveau recul de la population communale certes nettement moins important qu'en 2015. L'arrivée de jeunes couples depuis 2013, avec un accroissement du nombre d'enfants d'âge scolaire, n'a pas réussi à remonter notre nombre d'habitants. L'augmentation du nombre de logements vacants en est une grande explication.

Le lotissement s'est cependant révélé être un atout, il a permis de limiter cette baisse. C'est pour augmenter son attractivité que les parcelles restantes vont être redécoupées pour obtenir des surfaces inférieures à 1 500m². Taille qui correspond à la demande actuelle.

Les travaux de construction d'un groupe scolaire regroupé à Auvers ont commencé en octobre. Ce projet même s'il est en dehors du territoire communal représentera pour notre commune une charge financière annuelle d'un peu moins de 8 000€ pour 20 ans. Ce chiffre évoluera en fonction des fluctuations de la population des communes adhérentes du Syndicat Intercommunal de Regroupement Pédagogique « les Trois Chênes », Appeville, Auvers et Méautis. Cette nouvelle école, les habitants d'Appeville devront se l'approprier au même titre que les habitants d'Auvers et de Méautis. Les enfants auront à leur disposition six classes modernes dotées des derniers outils numériques. Le ramassage scolaire à partir du bourg d'Appeville, mis en place depuis notre adhésion au SIRP a raccourci les déplacements des parents. Nous voyons de nouveau des enfants se rendre à « pied » ou à vélo à l'école. Cet accès plus facile à l'école augmente l'attractivité de notre commune.

La fin de l'année a vu aussi le départ de Jean Laisné notre employé communal depuis le 6 janvier 1986. Pendant ces 33 années passées au service de ces concitoyens, Jean a assuré l'entretien de notre voirie, nos terrains et nos bâtiments avec sérieux et efficacité. Merci Jean, nous te souhaitons de profiter pleinement pendant de longues années de ta nouvelle vie.

Pour notre pays la fin de l'année a été des plus agitée. Nombre de nos concitoyens ne se sentent plus entendus et demandent à être consultés sur les choix pris au nom de la réalité économique ou de la transition écologique. Dans le cadre du grand débat national décidé par le Président de la République les maires sont encouragés à organiser des réunions locales, une réunion sera proposée aux Appevillais dans le mois de février.

En vous souhaitant bonne lecture de cette 24^{ième} édition de l'Echo d'Appeville, je vous renouvelle mes vœux, de santé, réussite et joies familiales pour cette année 2019.

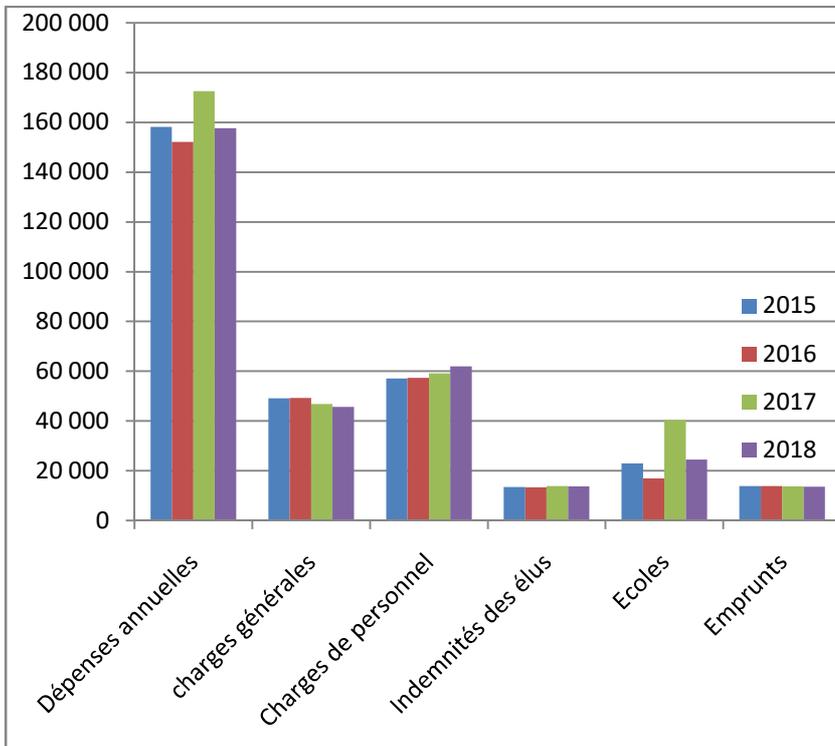
Bonne année.

Michel LEBLANC

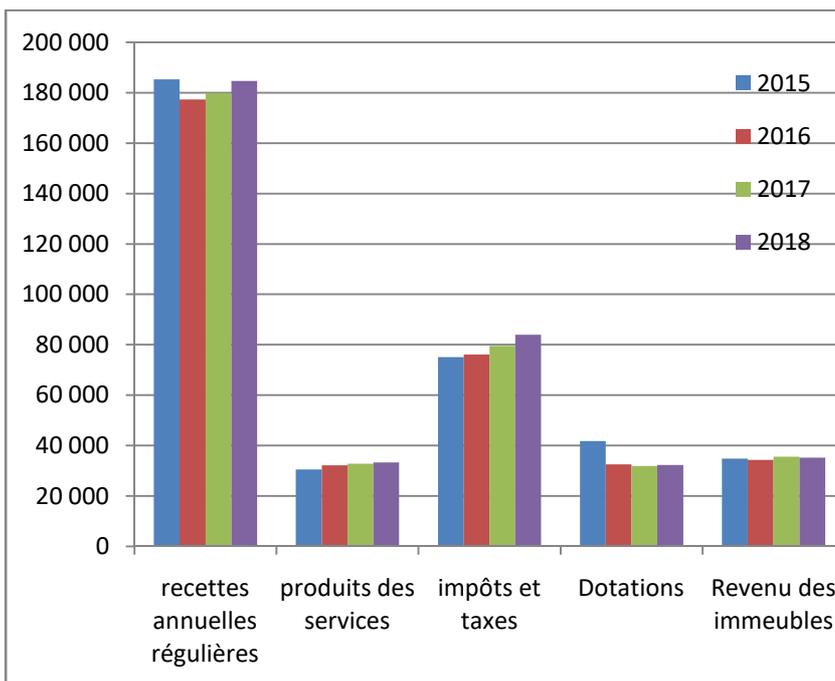
~Informations municipales~

Le Budget communal.

Mieux que des chiffres vous trouverez ci-dessous deux graphiques pour vous présenter l'évolution des dépenses et recettes de fonctionnement de votre commune sur les quatre années passées.



L'ensemble de nos dépenses hormis notre participation à la scolarité de nos enfants a peu évolué. En effet la variation de nos dépenses de fonctionnement a évolué de concert avec notre participation aux écoles. La forte hausse de 2017 est due à notre participation à l'auto-financement de 100 000€ des trois communes adhérentes au SIRP « les Trois Chênes » (15 000€ pour Appeville) et une facture résiduelle de 2016. La légère augmentation régulière des charges de personnel a suivi l'évolution des indices. Le réaménagement du poste d'employé communal va entraîner une baisse de cette dépense.



Après la baisse des dotations des années 2013, 2014 et 2015 nos recettes se sont stabilisées mais à un niveau inférieur à 2012.

L'évolution des impôts s'est faite sans évolution du taux des taxes, c'est l'augmentation des bases qui a généré l'accroissement de cette recette.

Les nouvelles constructions dans le lotissement, la réévaluation juste des bases des habitations restaurées et une vigilance sur les exonérations injustifiées en sont l'explication.

L'évolution de la population communale.



	2013	2018
Total habitations	124	127
Résidences principales	89	84
Logements occasionnels et vacants	35	43
Habitants recensés	185	179

La construction du groupe scolaire à Auvers



Après 18 mois d'étude, la construction à Auvers du groupe scolaire des communes d'Apperville, Auvers et Méautis a débuté au mois d'octobre dernier. Après une année de travaux, les classes ouvriront dans le dernier trimestre de 2019.

Coût prévu du groupe scolaire 1 840 000€ HT

Le financement

DETR (ETAT)	624 688€
FIR (DEPARTEMENT)	120 000€
EMPRUNTS	1 000 000€
AUTO FINANCEMENT	100 000€

Les emprunts contractés représenteront pour Apperville un endettement de 132 000€ pour une annuité de 7 780,00€ sur 20 ans.



Au lotissement.

La voirie définitive a été réalisée.
Ces travaux ont été effectués par la
SARL DUVAL TP 50500 Baupte pour un
montant de 19 733,00 € HT.

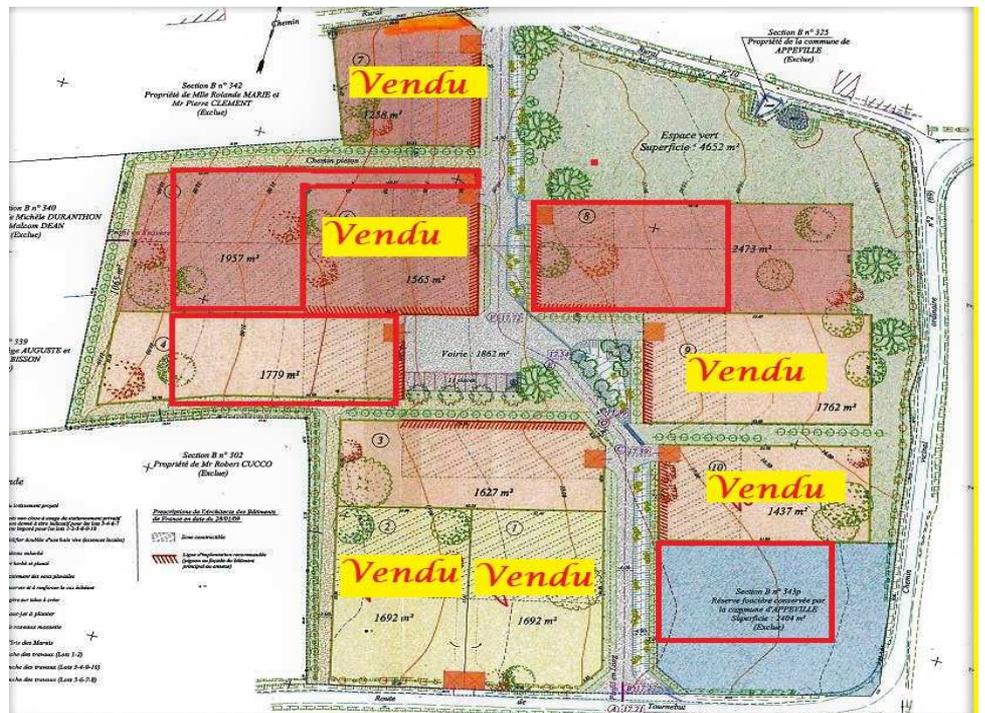


Afin de répondre au mieux
au marché les parcelles
encore disponibles vont être
redécoupées.

Les accédants à la propriété
d'aujourd'hui ne veulent plus
de grands terrains. Le prix
restera inchangé à :

11,50 le m² TTC

Cet aménagement ne
remettra pas en cause
l'équilibre financier final de
ce projet.



A la salle communale



Nous avons dû remplacer 10 tables et 10 chaises à la salle
communale pour un coût de 1 579,70€ HT. Le mobilier a été
choisi dans une qualité supérieure dans l'espoir d'un meilleur
vieillessement.

Rappel des tarifs de location :

- **140€** le week-end en période estivale (16 mai au 30 septembre).
- **155€** le week-end en période hivernale (Du 1^{er} octobre au 15 mai).

Toujours à la salle communale

Dans le cadre du dispositif pour la valorisation des Certificats d'Economies d'Energie proposé par le Parc Naturel Régional des Marais du Cotentin et du Bessin, les fenêtres et la porte de la salle communale ont été remplacées ainsi que la porte d'accès à la mairie (coté secrétariat). L'entreprise AGNES Fabrice d'Etienville a réalisé ces travaux. La convention a été signée avec le PNR des Marais du Cotentin et du Bessin et nous pouvons espérer maintenant un remboursement de ces travaux à hauteur de 77% de leur coût 5 855,21€HT.



A la mairie

L'entreprise Duval de Baupré a entrepris l'aménagement de la cour de la mairie le 7 janvier 2019.



Ces travaux en plus de l'embellissement des extérieurs de la mairie permettront de répondre à l'obligation d'un accès aux personnes à mobilité réduite.



Coût de l'ensemble 14 564,46€ HT
Aménagement de la cour 12 082,55€-Jardinières 2481,91€



~Travaux sur l'église~

La SARL BODIN 50310 Montebourg a réalisé le revers pavé qui va permettre de recueillir les eaux de gouttière et de les évacuer vers le fossé qui longe le cimetière.
Coût de ces travaux 39 960,57€ TTC.



Les abat-sons et la porte de la nef ont été restaurés par l'entreprise EURL BRESSON 50480 Hiesville pour 7 519,48€ TTC



Avant



Après restauration

Coût de leur remise en état

Pour la réfection du chéneau entre la sacristie et le chœur et le remplacement des gouttières l'entreprise Joël ROUXEL de Saint Sauveur le Vicomte interviendra fin janvier. Le coût de ces travaux de couverture est de 12 334,32€ TTC.

Ces travaux ont été financés comme prévu dans le budget prévisionnel par des subventions de la DRAC, du Département et un prélèvement sur les dons versés à la Fondation du Patrimoine pour la restauration de l'église.

Ce montant de 67 699,67€ est la somme des travaux augmentée des honoraires d'architecte et des frais d'appel d'offre.

DRAC	19 460,00
DEPARTEMENT	19 460,00
DONS	11 500,00
FCTVA	11 105,00
COMMUNE	6 174,67
TOTAUX	67 699,67 TTC

Au marais.

La commune pour son exploitation de 136 hectares marais en estive est éligible aux mesures agro-environnementales et climatique (MAEC).

Aves deux années de retard elle a reçu les aides MAEC des années 2016 et 2017. Sur les 25 984€ perçus la commune a redistribué 22000€ aux éleveurs qui mettent des bovins ou des chevaux à la pâture contre une redevance (droit de marais).



La Voirie communale

La communauté de communes qui a en charge la seule bande de roulement a poursuivi la réfection de la route de Gruchy, bicouche sur le tronçon refait en enrobé et pose d'un enrobé sur le deuxième tronçon.



Le bi-couche route de Gruchy



L'enrobé route de Gruchy

La commune a aménagé l'écoulement des eaux pluviales de la route de Gruchy qui s'écoulaient dans la cour au N° 27.

Ces travaux ont été réalisés par L'entreprise Philippe Duval pour 2 192,40€ TTC.



Canalisation des eaux de ruissellement de la route.

Biens communaux

Les nouvelles parcelles communales.

L'achat de la parcelle contigüe à la mairie à M Denys DIGEON a été acté, la commune en est maintenant propriétaire.

L'échange de terrains avec Monsieur et Madame Henri BEAUJOUR a lui aussi été acté. La commune est devenue propriétaire de la parcelle A104 situé à la Picotière en face de la sortie du « Bas marais ». Le pré cadastré B65 au Netz est devenu la propriété de Monsieur et Madame Henri BEAUJOUR.

Départ en retraite de Jean.



Jean Laisné a décidé de faire valoir son droit à la retraite, droit gagné et mérité après 42 années de travail. Le 31 décembre 2018 il a donc quitté ses fonctions d'employé communal. C'est bien légitimement que la commune l'ait récompensé lors de la cérémonie organisée pour son départ en retraite le 21 décembre dernier. Les conseillers municipaux, les Appevillais, le personnel communal, les éleveurs du marais, les maires et les personnels d'Auvers et Meautis présents à cette occasion lui ont exprimé toute leur sympathie et leurs meilleurs vœux pour les années à venir.



Bonne retraite Jean

Le passage de témoin



Après trois semaines passées au mois de décembre avec Jean, **Frédéric Guillard** est arrivé le 7 janvier à la commune pour occuper le poste d'employé communal.

Frédéric est âgé de 28 ans et réside au Plessis Lastelle.

Il a travaillé 30 mois à la commune de Saint-Martin-d'Aubigny dans le cadre d'un contrat d'avenir.

Après un contrat CDD de trois mois il devrait occuper définitivement ce poste.



~ Quelques informations ~

Pour les transports scolaires du collège et du lycée...

Participation de la commune



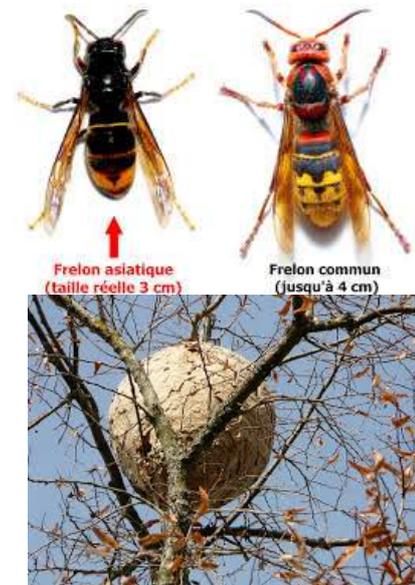
La commune par le biais du CCAS rembourse 50% de la participation des parents sur présentation de la carte de transport de l'enfant.

Renouvellement de la convention pour la lutte contre le frelon asiatique.

La convention pour la lutte contre le frelon asiatique a été reconduite avec la FDGDON (La Fédération Départementale de Défense), organisme en charge de cette lutte.

Dans le cas de découverte d'un nid de frelons asiatiques, la mairie prendra en charge après identification de l'espèce par un professionnel la destruction du nid. Pour être prise en charge cette intervention d'un professionnel doit avoir fait l'objet d'une commande par la mairie.

Deux nids ont été déclarés en 2018.



Tarifs de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères.

Le montant de la redevance annuelle perçue pour l'enlèvement de ordures ménagères n'évoluera pas en 2019 mais elle vous sera maintenant facturée en une seule fois.

Rappel des tarifs :

- 130€ par foyer d'une ou deux personnes.
- 180€ par foyer de trois personnes et plus.
- 130€ par résidence secondaire.

Dates à retenir

Dans le cadre du Grand Débat National, une réunion sera organisée à la salle communale:

Le vendredi 8 février 2019 à 20 h30.

Vous trouverez jointe à ce journal la charte qui fixe les lignes des débats.

Rappels

Elagage toujours...

L'élagage reste un problème récurrent et beaucoup veulent ignorer que le code rural le rend obligatoire. Il en va du respect de ses concitoyens et de la conservation du domaine public.

Les rendez-vous annuels

Le 6 octobre le repas des aînés.

Ce repas est offert à tous les habitants d'Appeville qui sont âgés de 61 ans et plus au 31 décembre de l'année en cours. Les anciens appevillais qui ont quitté la commune après cet âge et les conjoints des ayants droit y sont conviés moyennant une participation financière 30€ en 2018.



Le repas a de nouveau été préparé par la boucherie Dominique Lepoittevinde La Haye du Puits, le dessert a été livré par Yoan Vildier le boulanger de Baupte.

Arbre de Noël.

Le samedi 15 décembre 18 enfants et leurs parents ont participé au goûter de Noël organisé par la municipalité. Comme chaque année un livre est offert à chaque enfant de la commune présent ou pas à l'arbre de Noël.

Rappel : pour les enfants absents, il est demandé aux parents de venir retirer le cadeau de leur(s) enfant(s) à la mairie.

La « Maison de Jeunes » a offert une place de cinéma aux enfants présents.



~Le carnet de la Commune~

Naissances :

- Gabin LEMAIRE le 28 juin 2018.
- Mathilda MARION le 30 août 2018.

Décès :

- Rose MESLIN le 28 mai 2018.
- Rolland LEROY le 5 juin 2018.

Mariages :

- Audrey BRULE et Maxime CHEVALLIER le 14 juillet 2018.
- Lucie LANGEVIN et Johnny GRATIEN le 21 juillet 2018.
- Clare UDEN et Gareth PRICE-JONES le 27 octobre 2018.

~Le mot des Associations~

L'Association du Patrimoine d'Appeville.

L'église d'Appeville, bien qu'exceptionnelle, n'est pas le seul fleuron de notre patrimoine.

Appeville a conservé ses villages très typiques d'une paroisse, devenue commune, des territoires de marais.

Longtemps le village de l'église n'a comporté que de très rares constructions dont les deux presbytères et plus tard les écoles.

L'église est par contre située à égale distance de villages qui, de tous temps, furent très peuplés. Ils ont en commun d'avoir des noms d'origine scandinave, souvenir des invasions vikings de la fin du premier millénaire.

A cette époque la majorité du territoire, celui qui n'était pas inondé (plus de six mois par an), notre haut pays, était recouvert de forêts.

Cela explique l'appellation de « Tournebut » nom dérivé des mots thorn et bosc anglo-saxons désignant un territoire entouré de bois. « Vindelonde » est formé avec le « lundr » scandinave qui désigne un bois, Vindelonde est donc une terre située au milieu d'un bois. Rappelons que dans ce village de Vindelonde a existé un très grand manoir cité dans une charte de 1082, il dépendait de l'abbaye de saint Etienne de Caen, il n'en reste malheureusement rien. Il ne faut pas le confondre avec la quasi forteresse de « l'île » qui permettait la surveillance des marais et donc de l'entrée en Cotentin. Le « Netz » est un nom scandinave qui désigne un cap et c'est bien la caractéristique de ce lieu.

Le hamel du « heim » nordique, devenu le home anglais signifiant maison, abri, a donné naissance au village du Hamel du marais. L'origine du mot Picotière est moins évidente, il serait la résultante du mot picot signifiant, pour certains, « fontaine », pour d'autres « épine » mais c'est peut-être aussi le village des « picotiers » désignant des tailleurs de pierres

Ces villages du bord des marais étaient les plus peuplés, à une époque où notre commune a pu compter une population de plus de six cents personnes. Pourquoi cette population à proximité des marais ? Très logiquement, parce que les Appevillais en avaient l'usage. Ils y récupéraient de quoi subsister ; ils pêchaient le poisson dans les pêcheries de l'Ouve et avaient le droit d'y faire paître les oies, porcs, bovins et moutons.

On y récoltait le chaume pour la couverture des maisons et même la tourbe et les bouses séchées pour se chauffer. Aujourd'hui la mise en valeur de ces villages est une chance pour tous et participe à l'attractivité de notre collectivité.

Merci à tous ceux qui rénovent, entretiennent fleurissent ces lieux de patrimoine.

Bonne année 2019

La Présidente, Geneviève Testa.

Les Anciens combattants.

Ce 11 novembre dernier une quinzaine de personnes s'est réunie autour du monument aux morts d'Apperville à l'occasion du centième anniversaire de la signature de l'armistice qui a mis fin à la Première Guerre mondiale.

Cela a été pour nous le moment de se recueillir en mémoire de ces millions de sacrifiés d'une guerre où le progrès industriel, sans jamais être remis en cause dans sa finalité, n'a eu que pour objectif l'amélioration des capacités meurtrières des armées des belligérants.

Malheureusement à peine deux décennies plus tard un nouveau conflit mondial tout aussi meurtrier éclatait pour près de cinq ans.

Au sortir de ce dernier conflit les peuples européens ont eu la volonté d'œuvrer pour vivre ensemble dans la paix. Ces anciens ennemis ont pu s'entendre pour construire l'union européenne, gageons que nous qui n'avons pas connu la guerre en Europe depuis 1945, nous saurons conserver et faire progresser cet héritage.

Michel Leblanc.

La Maison des Jeunes.

Le nombre de bénévoles prêt à s'investir dans l'association n'a eu cesse de diminuer et il n'est plus possible à moins de dix membres d'organiser un vide-greniers ou un apéro concert. Ces deux manifestations ont logiquement dû être annulées en 2019.

Le pique-nique au bord du marais et sa randonnée ont eux été maintenus. Vingt-cinq personnes ont participé à la randonnée et une soixantaine au pique-nique.



La randonnée dans le marais



Le pique-nique



**Si vous voulez vous investir ces associations seront heureuses de vous accueillir.
Elles ont bien besoin de vous pour perdurer !**